

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**SÉANCE DU 3 AOÛT 2016**

---

**COMPTE RENDU**  
AFFICHÉ EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE L 2121-25  
DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

---

**L'an deux mille seize, le trois août à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de Sainte-Sévère sur Indre dûment convoqués, se sont réunis en séance ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur François DAUGERON, Maire.**

ETAIENT PRESENTS : MM. PERROT Christian, LANGLOIS Gaston, Mme PILLOT-DUPUIS Laurence, Adjoints  
M. DESFORGES Damien, Mme PECHER Arlette, MM. GUERINEAU Jean-Pierre, PASQUET Pascal, Mmes LUC-ROQUEFORT Marie-Laure, DESCOUT-SAUVAGE Séverine, M. BOURY Edouard, M. DESIRE Serge, Mme DOUARD Maryline

EXCUSÉ AYANT DONNÉ POUVOIR : M. DEVAUX Fabrice à M. DAUGERON François

ABSENT : M. REDON Stéphane

Madame PECHER Arlette est nommée secrétaire de séance.

**I- APPROBATION DU COMPTE RENDU DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL**

M. le Maire ouvre la séance et fait lecture du compte rendu du Conseil Municipal du 1<sup>er</sup> juillet 2016. Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

**II- PERSONNEL MUNICIPAL – SERVICE PERISCOLAIRE**

Monsieur le Maire rappelle que les animateurs du service périscolaire sont en Contrat à Durée Indéterminée d'une durée hebdomadaire de 17h30 maximum (établi en application de l'article 3 -3,4° de la loi du 26/01/84 modifiée) et qu'ils ne peuvent prétendre à d'autres contrats. Considérant que les besoins du service notamment pour l'animation de la garderie, de l'ALSH, des temps périscolaires et la surveillance de la cantine, sont supérieurs à 17h30 par semaine, le Maire propose à l'assemblée, la transformation de ces deux CDI en deux emplois permanents d'adjoint d'animation territorial 2<sup>ème</sup> classe d'une durée de 30 heures hebdomadaires à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2016.

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité.

**III- ETAT D'AVANCEMENT DES PROJETS**

**- Terrain rue Feusina – Lotissement du Bois Rond**

Suite à la consultation des entreprises SEGEC, ATRS et la Société nouvelle Bernardeau pour la viabilisation de deux terrains, le Conseil municipal décide de retenir l'offre présentée par l'entreprise ATRS, la plus économiquement avantageuse, pour un montant de 25 057 €.

Le devis de l'entreprise SEGEC pour la fourniture et la pose de l'éclairage public pour un montant de 6 791 € HT est accepté.

Afin de fixer le prix de vente de ces terrains, Monsieur le Maire présente le détail estimatif fourni par le maître d'œuvre pour ces travaux. Il propose un prix de vente de 9 € le m<sup>2</sup> en

tenant compte des prix pratiqués dans les communes voisines de même envergure et du prix des terrains du Clos du Paturail qui est de 8 €.

Après discussion, deux propositions sont mises aux voix : 8,50 € et 9 €.

Le prix de vente à 9 € le m<sup>2</sup> est adopté par 9 voix.

#### **- Révision du Plan Local d'Urbanisme**

Suite à la réunion du 11 juillet, les observations des services associés se concentrent sur l'excès d'offre de surface constructible et une localisation mal justifiée.

Il convient donc de revenir à un zonage strict dans les zones agricoles et dans les bordures des zones U1-U2-U3.

De plus, il faut reprendre le calcul du besoin en logements et changer le quota dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durable.

Le Conseil approuve à l'unanimité.

#### **- Salle multi-activités**

Des travaux complémentaires sont nécessaires, notamment la réfection du mur derrière la salle et le rafraîchissement et l'équipement de l'office de cuisine.

Pour le mur, le montant des travaux s'élève à 6 097,96 € HT, une subvention de 35% au titre du Fonds Patrimoine peut être demandée auprès de Conseil départemental.

Pour l'office, les avenants aux marchés avec les entreprises Brunet-Gaudebert, Dauny et JC Vacher sont présentés pour un montant total de 6 861,33 €. Ils comprennent la faïence, la peinture, du gainage et une plus-value pour la hotte. Les devis de l'entreprise Décho Centre se montent à 13 432,49 €. Ils comprennent l'achat d'un fourneau (avec deux fours et une plaque de cuisson), l'habillement inox et des tables d'entrée et sortie du lave-vaisselle.

Une demande de subvention au titre du FAR pour ces travaux complémentaires peut être sollicitée.

Le Conseil municipal accepte ces devis, autorise le maire à signer les avenants et à solliciter le Conseil départemental pour les subventions au titre du Fonds Patrimoine et du Fonds d'Action Rurale.

Monsieur le Maire fait part au Conseil municipal que la subvention de 16 770 € demandée au titre du Fonds départemental des travaux d'équipements sportifs et socio-culturels a été accordée.

Afin de suivre l'évolution des travaux, le Conseil municipal est convié le 2 septembre à 19h à une visite de chantier.

#### **IV- SIGNALÉTIQUE**

- Monsieur le Maire propose de solliciter le Conseil départemental au titre des amendes de police pour l'achat de panneaux de sécurité routière d'un montant de 389,55 € HT et l'aménagement du parking devant le Castel d'un montant de 8 816,50 € HT.

Le Conseil municipal décide de solliciter le Département à hauteur de 40%.

- Concernant la signalétique dans les hameaux, les entreprises Adéquat, SES et Signalétique Vendomoise ont été sollicitées.

Le Conseil municipal accepte le devis de l'entreprise de la Signalétique Vendomoise pour les numéros de maison et les plaques de rue, pour un montant de 1 822,40 €, et celui de l'entreprise SES pour les panneaux directionnels et d'adressage de 1 171,03 €.

- Déviation poids lourds pendant les travaux du Pont du Lion d'Argent : un courrier d'information a été envoyé aux riverains de l'avenue d'Auvergne. L'aménagement du stationnement et le comptage effectués par le Département seront à l'ordre du jour du prochain Conseil municipal.

#### **IV- DEMANDES DE SUBVENTION**

- 1- Maison de Jour de Fête : Comme chaque année, le Conseil municipal accepte de verser une somme de 3 000 € à la Communauté de Communes La Châtre Sainte-Sévère pour le fonctionnement de la Maison de Jour de Fête.
- 2- Ligue des Droits de l'homme : le Conseil municipal ne donne pas suite à cette demande.
- 3- Demande de M. BEDDES habitant du Pont-Chrétien pour l'achat d'un véhicule adapté: Monsieur le Maire accepte de contacter cette personne pour l'orienter dans ses démarches.

#### **V- LEGS M. DURAND – VENTE PARCELLES A BALLAN-MIRE**

Une proposition d'achat est faite pour les parcelles AE 18, 19, 20 d'une superficie de 17 029 m<sup>2</sup> comprenant une petite maison de 2 pièces avec hangar en mauvais état et terrain en friche.

Valeur estimée : 100 000 €

Mise en vente : 120 000 €

Proposition d'achat définitive après négociation : 105 000 €

Le Conseil municipal décide d'accepter l'offre de 105 000 €.

Monsieur le Maire informe que le 20 juillet, les trois compromis de vente pour les maisons et garages de Tours ont été signés. La vente du bien d'Orléans aura lieu le 7 septembre.

#### **VI- INFORMATIONS DIVERSES**

##### **- Compte rendu de la réunion du groupe de travail pour l'opération zéro pesticide**

La carte des secteurs est présentée. Trois zones sont identifiées : espaces verts de prestige, espaces verts intermédiaires, espaces verts à caractère champêtre ou naturel.

Les agents vont établir des fiches et un planning.

Une lettre et une réunion d'information sont prévues à destination des administrés.

##### **- Diagnostic du Conseil en Energie Partagé**

Suite à la convention passée avec le SDEI le diagnostic du conseiller en énergie partagé pour les bâtiments communaux a été présenté le 28 juillet. Il sera étudié par la commission travaux.

#### **PAROLE AUX ADJOINTS**

Gaston LANGLOIS : des travaux sont à prévoir dans le studio de l'ancien presbytère. Il présente un devis de la SARL Goustille de 1577,98 €. Le Conseil municipal valide ce devis.

Il souhaite que la prochaine commission travaux se déroule en journée afin de dresser l'inventaire des travaux à réaliser.

Laurence PILLOT-DUPUIS : une commission éducation/associations sera programmée dans la deuxième quinzaine d'août.

Pour ce qui concerne la résidence du collectif de l'Enracinée, un courrier a été distribué aux habitants.

AGENDA :

05, 06 et 07/08/2016 : festival du court métrage d'humour

19/08/2016-20h : Récital Chopin par Yves Henry sous la Halle Place du Marché

20/08/2016-17h : le club automobile « Simca France » fait une halte à la Maison de Jour de Fête

20/08/2016-20h : Pique-nique place du Marché « en attendant 2017... »

20 au 28/08/2016 : Théâtre de l'Enracinée

02/09/2016- 19h : Visite du chantier de la salle multi-activités

20h : Conseil municipal

---

Fin de séance : 23h30

Le Maire,  
F. DAUGERON

